

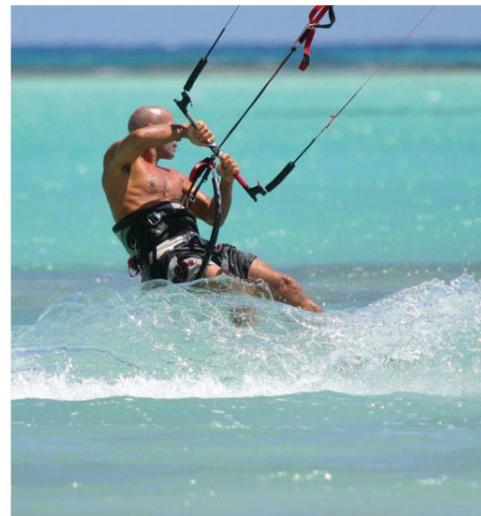
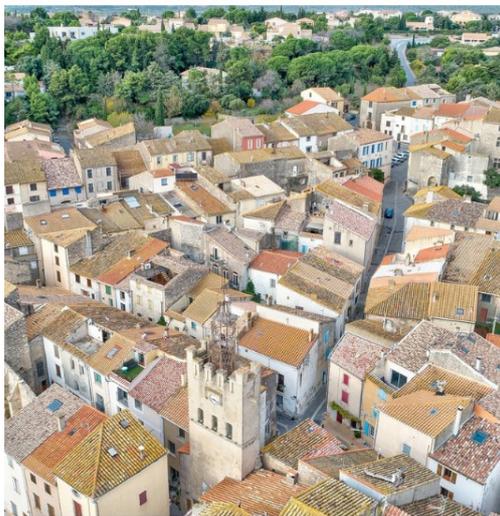
# Le Petit Palmiste



Juillet 2022

Le magazine d'information de La Palme

Lo Poumenc



# Sommaire



P3

EDITO

P4

LES DECISIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

P6 TRAVAUX

P 7

PLAGE DU ROUET



P8 ENVIRONNEMENT  
Matinée de ramassage

P9

GUIDE DE L'ETE

P11

Les visites

P12

LES ANIMATIONS

P14 Découvertes

P17

Les caves



P 20

LES RANDONNEES

La balade d'Esther  
Des salines au Rouet

Le Petit Palmiste

Magazine d'information de la  
commune de La Palme

juillet 2022

Le Petit Palmiste Magazine

Mairie de La Palme

13 rue Joë Bousquet

11480 La Palme

Tél : 04 68 48 15 23

Fax : 04 68 48 52 06

mairie@mairie-lapalme.fr

Directeur de publication

Jean-Paul FAURAN

Conception Editoriale

Jean-Paul FAURAN

Henri FORGUES

Conception Mise en page

Marie-Laure CONSTANS

Photos

Mairie de La Palme - R. Bastardy

- G. Anton - G. Romero

Imprimerie

Consult'ink 66000 Perpignan.

Tirage 1000 exemplaires. Papier  
recyclé. Ne pas jeter sur la voie  
publique.

## Numéros utiles de la commune

### Mairie

#### Heures d'ouverture

de 10h00 à 12h00  
et de 15h00 à 17h00  
Tél. 04 68 48 15 23

### Ecole de La Palme

2 chemin des écoliers  
Tél. 06 10 39 61 11

### Garderie - Cantine et Club Ado

Tél. 06 15 64 37 91

### Centre aéré

Tél. 04 68 48 71 30  
ou 06 09 06 83 37

### Office de Tourisme

Pl. de la République  
Tél. 04 68 48 14 81

### Déchèterie Sigean

Chemin du Récobre  
Tél. 04 68 27 59 84

### Le Grand Narbonne

Tél. 04 68 58 14 58

### Assistante sociale

sur RDV  
Tél. 04 68 90 66 43

### La Poste

Tél. 04 68 48 15 60

### SAMU 15

### CIAS

Chemin du Récobre  
11130 SIGEAN

Tél. 04 68 48 71 30

### BRL Exploitation

Eau/Assainissement  
Tél. 04 68 75 21 50

### Sous Préfecture

Tél. 04 68 90 33 40

### Trésorerie Leucate

Tél. 04 68 40 02 89

### Parc Naturel (PNR)

Tél. 04 68 42 23 70

### Gendarmerie

Tél. 04 68 48 00 11

### Pharmacie

Tél. 04 68 48 37 85

### Dentiste

Tél. 04 68 48 57 24

### Infirmières

Tél. 06 17 23 88 67

### kinésithérapeutes

Tél. 04 34 36 09 56

### Pompiers

Tél. 04 68 48 53 30





Chers Palmistes,

La saison estivale approche à grands pas et avec elle ses animations tant attendues.

Ce temps estival se doit d'être un temps de plaisir, de rencontres, un temps d'échanges, de partage et un temps de fête. Notre village offre tout un ensemble de possibilités permettant à chacun de passer de beaux moments; Des activités sportives, culturelles, des commerces divers, une belle plage, une faune et une flore riches et des sites chargés d'Histoire.

L'agenda 2022 se veut dynamique pour animer au mieux le village et réjouir petits et grands.

C'est d'ailleurs grâce à l'investissement et à l'implication de nombre d'acteurs associatifs et à la participation des commerçants du village que ces festivités peuvent voir le jour.

Nous tenons à remercier chaleureusement chacun d'entre vous pour cela.

La mairie apporte, depuis toujours, le soutien nécessaire (communication, matériel, soutien financier) à la réalisation de toutes ces initiatives et aux nouvelles qui pourraient voir le jour pour enrichir les moments de convivialité, de fête et de culture.

Vous trouverez à travers ces quelques pages, le programme de cet été.

L'ensemble de l'équipe municipale souhaite à tous les commerçants, associations, palmistes et touristes venus dans notre beau village pour passer leurs vacances, une très belle et ensoleillée saison 2022!

**Aurélia Courtiel**  
**Adjointe au Maire**  
 Associations/Animations/Culture

# LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



## En Séance du 24 mai 2022

### DELIBERATION 2022-23

#### Instauration d'un taux de 5% pour la part communale de la taxe d'aménagement

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L.331-1 à L.331-34,

Vu la délibération du conseil municipal du 15 novembre 2011, instituant la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014/073 du 26 novembre 2014, modifiant le taux de la taxe d'aménagement sur le territoire communal et déterminant des exonérations,

Considérant qu'au regard des projets urbains portés par la municipalité dans le cadre de la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme, il s'avère nécessaire de réajuster le taux de la part communale de la taxe d'aménagement,

Considérant par ailleurs qu'il convient de reporter l'exonération dans la limite de 50% de leur surface, des locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L.331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L.331-7, mais aussi d'exonérer en totalité les abris de jardin, pigeonniers ou colombiers soumis à déclaration préalable ainsi qu'en totalité les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400m<sup>2</sup> et les structures de santé ou maisons de santé sous maîtrise d'ouvrage communale. Monsieur le Maire demande au Conseil

Municipal de se prononcer.

**Après avoir délibéré, adoptée à l'unanimité.**

### DELIBERATION 2022-24

#### Versement subvention exceptionnelle association enjeux et territoire

Monsieur Le Maire indique à l'assemblée que par courrier en date du 8 avril 2022, l'association Enjeux et Territoire sollicitait la Commune pour une aide exceptionnelle dans le cadre de la conception – réalisation d'un court métrage de fiction se déroulant en partie sur le territoire de LA PALME (Plage du Rouet).

L'objet de ce court métrage est un hommage à notre territoire situé en bord de mer qui a vu grandir la réalisatrice.

Monsieur Le Maire propose un montant de 150 €, demande au Conseil Municipal de se prononcer

**Après avoir délibéré, adoptée à l'unanimité.**

### DELIBERATION 2022-25

#### Versement subvention exceptionnelle œuvre nationale du Bleuets de France

Monsieur Le Maire indique à l'assemblée que par courrier en date du 12 avril 2022, la préfecture indique qu'une collecte au profit de l'œuvre nationale du Bleuets de France est actuellement en cours, les fonds obtenus sont utilisés pour aider financièrement les anciens combattants ou leurs veuves, les pupilles de la nation, les militaires blessés ainsi que les familles endeuillées de nos soldats.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer et propose une subvention de 100€.

**Après avoir délibéré, adoptée à l'unanimité.**

### DELIBERATION 2022-26

#### Mandat de vente avec l'agence immobilière CIGAL'HOME pour la vente de la maison communale sise 1 rue des Jacobins

Monsieur Le Maire fait part de la possibilité de signer un mandat simple de vente avec l'agence immobilière CIGAL 'HOME pour la vente de la maison communale sise 1 rue des Jacobins, actuellement cette habitation est fermée.

Cette habitation de 60 M2 sur 3 niveaux doit être entièrement rénovée y compris planchers et toiture.

Elle est cadastrée B155.

Le prix de vente du bien est estimé à 20 000 €.

Les modalités proposées par l'agence immobilière CIGAL' HOME, 1 Place de la République 11480 LA PALME, et représentée par Madame Cindy GRAUSI, sont les suivantes : la durée du mandat est de 12 mois maximum, le montant des honoraires en cas de vente s'élève à 2000 € TTC.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

**Après avoir délibéré, adoptée à l'unanimité.**

Retrouvez l'intégralité en  
mairie sur simple demande

# LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## En Séance du 24 mai 2022

### DELIBERATION 2022-27

#### Actualisation du Règlement des salles communales

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'actualiser le règlement d'occupation des salles communales aux associations de la commune.

La salle des fêtes a pour vocation première d'accueillir la vie associative, telle qu'elle s'exerce au travers des différentes associations de la commune.

Elle sera donc mise en priorité à la disposition de ces dernières, dans l'exercice de leurs activités habituelles ou lors de manifestations. Elle pourra en outre être louée à des particuliers, de la commune de LA PALME exclusivement, ou encore à des organismes ou associations extérieurs à la commune pour des activités autres que festives.

Le règlement du 03/09/2018 reste applicable mais cependant est complété dans son article 2 :

**« En ce qui concerne l'occupation par les associations :**

**Les associations s'engagent à ne pas servir de prête-nom pour masquer des utilisations de particuliers, même adhérents, ou des utilisations extérieures. La location se fera sous la responsabilité du Président.**

**L'utilisation des salles communales par les membres des associations à des fins exclusivement personnelles et non associatives, est interdite. »**

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

**Après avoir délibéré, adoptée à l'unanimité.**

### DELIBERATION 2022-28

#### Bail rural Commune de La Palme / SAS La Palme Aquaculture

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de la SAS LA PALME AQUACULTURE, à savoir la production de salicorne sur le marécage communal.

Cette opération n'est pas soumise à autorisation conformément aux dispositions de l'article L331-2 du code rural et que ces terres peuvent être exploitées sans autre formalité, sous réserve de l'accord du propriétaire.

Le c

Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur Le Maire à signer un bail de 3 ans avec la SAS LA PALME AQUACULTURE. Ce bail comprend la parcelle suivante : A 761 de 4 ha 94 a 10 ca

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

**Après avoir délibéré, adoptée à l'unanimité.**

### DELIBERATION 2022-29

#### Contrat d'assistance AMO - Permis d'Aménager du Rouet

Monsieur Le Maire fait part de la nécessité de contractualiser avec le Cabinet GAXIEU afin de procéder aux études et dépôt du permis d'aménager pour le stationnement et l'aménagement de la plage du Rouet. Les études portent sur:

- Etude au cas par cas
- Evaluation des incidences Natura 2000
- Volet naturel d'étude d'impact
- Expertise délimitation des zones humides

- Reprise et intégration de toutes les études complémentaires dans le dossier PREMAR de concession de plage

Le contrat est réalisé pour la durée de la mission soit 1.5 ans. Le montant du contrat est de 39 837 .50 € HT. M. Le Maire demande au Conseil de se prononcer.

**Après avoir délibéré, adoptée à l'unanimité.**

### DELIBERATION 2022-30

#### Patrimoine - Rétrocession des parcelles communales en bordure du CD 175

Monsieur Le Maire indique que les travaux d'aménagement du CD175 en agglomération (phase 1 et 2) sont terminés et réceptionnés. Les aménagements (bordures ...) ont été réalisés sur les parcelles communales. Dans le cadre d'une démarche de régularisation foncière il conviendrait de céder ces parcelles longeant le CD175 à titre gratuit au département.

Il est précisé que les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur, conformément à l'article L3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, compte tenu que les biens qui seront cédés sont destinés à l'exercice des compétences de la personne publique qui les acquiert et relèveront de son domaine public,

Vu la demande par courriel du service Gestion du Domaine Public du Conseil Départemental en date du 30/03/2022. Monsieur Le Maire demande au Conseil de se prononcer.

**Après avoir délibéré, adoptée à l'unanimité.**

# TRAVAUX

## LES REALISATIONS EN IMAGE

Les travaux récemment entrepris par les employés du service technique portaient tant sur l'entretien des bâtiments communaux (réfection de la charpente de la Salle Jean Moulin, réfection de la toiture du bâtiment de l'école) que sur l'amélioration du cadre de vie.

Ils ont réalisé diverses créations en bois : conteneurs bois, réalisation d'un escalier d'accès au poste de secours ou encore réalisation du bar d'entrée de la salle Jean Moulin.

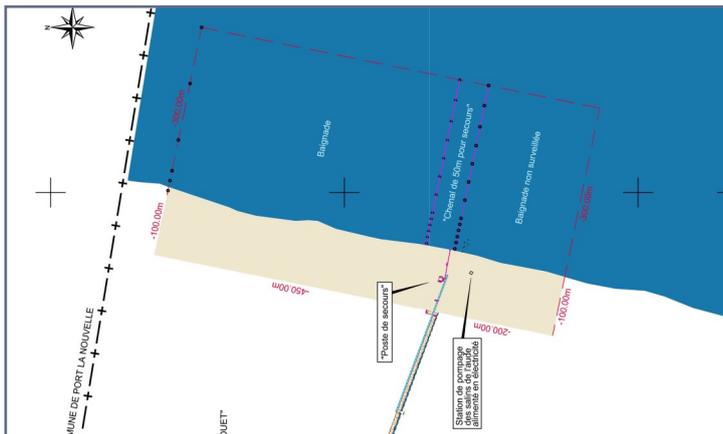


## DOSSIER PLAGE



### La plage du Rouet : Surveillance de la plage

La surveillance de la plage du Rouet est effective les 2 derniers week-end de juin, les mois de juillet et d'août ainsi que les 2 premiers week-end de septembre. Lorsque la baignade n'est pas surveillée, elle s'effectue «aux risques et périls des usagers». Prenez connaissance des conditions météorologiques et de la réglementation des plages et des baignades au poste de secours. Une borne d'appel d'urgence est installée chaque été sur la plage. En cas d'incident, la borne d'appel d'urgence permet de mettre en relation l'utilisateur avec les secours dans les meilleurs délais.



### CONSIGNES DE SECURITE

- Surveillez vos enfants tout le temps.
  - Assurez-vous de savoir nager.
  - Ne vous baignez que dans les lieux de baignade désignés.
  - Fixez vos limites en tant que nageur et respectez-les.
  - Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant de plonger.
  - Ne nagez jamais seul.
  - Ne consommez jamais d'alcool.
  - Apprenez les techniques de sauvetage et de premiers soins.
  - Les nageurs moins expérimentés devraient porter un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel (VFI).
- En assumant vos responsabilités et en prenant ces précautions, vous pourrez profiter de nos plages en toute sécurité. Prévenons les noyades!**

### Changement de la signalétique de baignade sur les plages depuis le 31 janvier



Baignade autorisée et surveillée sans danger apparent.



Baignade surveillée avec danger limité ou marqué.



Baignade interdite.



Zone de pratique aquatiques et nautiques, où la baignade n'est pas interdite mais aux risques et périls des baigneurs (Surf).



Baignade dangereuse ou interdite pour cause de pollution ou présence d'espèces aquatiques spécifiques.



Baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours.

## ENVIRONNEMENT

### OPERATION DE RAMASSAGE



Le samedi 7 mai, la municipalité a organisé une matinée de nettoyage sur plusieurs secteurs particulièrement fréquentés du village.

Cette opération, organisée en partenariat avec le Grand Narbonne et les associations du village, a rassemblé un grand nombre de participants. Un camion entier de déchets a été collecté. Un grand merci à tous les participants !

### LES AMIS DE SAINT PANCRACE

Après avoir reçu les scouts de Perpignan le week-end du 14 au 15 mai, les amis de Saint Pancrace ont accueilli les scouts de Narbonne.





# AGENDA DE L'ETE

DE JUILLET A SEPTEMBRE  
ET TOUTES LES MANIFESTATIONS  
ANNUELLES



# Le programme de votre été



**VISITES GUIDEES**

**FETE DE L'AMITIE**

**ÉTÉ DES ARTISTES**

**FESTI MERCAT**

**ACTIVITES DECOUVERTES**

**VIDE-GRENIER ET CONCERTS**

**EXPOSITION D'ART**

**SENTIERS DE RANDONNEE ET PATRIMOINE**

*Tout le  
programme!*

# Visites et expositions

## VISITE DES MONUMENTS RELIGIEUX

Visite libre de l'église St Jean toute l'année. Visites gratuites guidées de la Chapelle Romane Saint Pancrace (Xè s.). Samedi de mi-juin à fin août de 15h00 à 18h00. RDV sur place : Permanence tous les samedis après-midi.

## VISITE DE LA CHAPELLE

Visite de la Chapelle du chemin des Caveaux de mai à septembre . Michel et Framboise vous proposent une visite guidée gratuite sur rdv (4 personnes minimum). Exposition de ferronneries, bois flottés, photographies, marbres, fossiles,... **Tél : 07 66 11 47 98**

## VISITE DU SALIN DE LA PALME

### VISITE EN PETIT TRAIN :

*Du 11/04 au 30/06 & du 05/09 au 02/10*

Lundi -> Jeudi : Départ 11h, 15h, 16h30

Vendredi -> Dimanche : Départ 11h, 14h30, 15h30 , 16h30

*Du 01/07 au 04/09* : Départ 7/7j : 11h, 15h, 16h30, 18h

### VISITE EN CALÈCHE :

Du Samedi 04 Juin au Dimanche 02 Octobre

Départ Samedi & Dimanche

11h30, 14h30, 15h30, 16h30 et 17h30.



## LES EXPOSITION D'ART

**DU 18 JUILLET AU 12 AOUT**  
**LOCAL ART ET VIN**



### L'ÉTÉ DES ARTISTES

Pour la 12<sup>ème</sup> année, Art et Vin organise « L'Été des Artistes », un événement qui a vu passer des dizaines d'artistes dans des domaines différents : peinture, street-art, photo, sculpture de différents matériaux, sans oublier l'artisanat, vitraux, bijoux, Raku... Différents lieux d'exposition pour des dizaines d'artistes avec un point central à l'espace Art et Vin situé 4 rue du Docteur Ferroul.

**DU 24 JUILLET AU 15 AOUT**  
**COMPLEXE ASSOCIATIF 1er ETAGE**

**EXPO**  
*l'Atelier*

### L'EXPOSITION de L'ATELIER

Six Artistes et les membres de l'association présentent leurs œuvres : Agnès Bogaert (sculpture) , Tiffany Vailier, Caroline Milin (peinture), Michel Semat (aquarelle), Corinne Berton (plasticienne) et Claude Ferrer (ferronnier). L'accès du public est libre de 10h à 12h et de 18h à 19h30 tous les jours y compris le dimanche. Les œuvres exposées peuvent être acquises et retirées à la fin d'exposition.

# Juillet

DU 15 JUIN AU 9 JUILLET

## EXPOSITION DE DESSINS

Exposition des dessins de Thierry Delory « De La Palme à Sète » du mardi au samedi de 15h00 à 19h00. Espace « Art et Vin » rue du Docteur Ferroul.

DU 1er AU 3 JUILLET

## CHAPELLE CHEMIN DES CAVEAUX

Expositions avec des artistes locaux dont une avec les « ZOZIOS » de Mireille COURTIER. Renseignements : 07 66 11 47 98

SAMEDI 14 JUILLET

## FETE NATIONALE

Défilé à 10h00. En soirée : bodegas, orchestre ,retraite aux flambeaux  
Feu d'artifice. Place du 18 juin.



DIMANCHE 17 JUILLET

## LES SECHES DE L'EMBOUCHURE DU RIEU

Visite de l'étang de La Palme organisée par le PNR : Rencontre avec les végétaux qui colonisent ces espaces. RDV parking Cabanes de La Palme.

Réservation obligatoire : 06 78 94 11 20

DIMANCHE 17 JUILLET

## VIDE GRENIER DU COMITE DES FETES

De 6h00 à 17h00 Place du 18 Juin.

Emplacement 6 € les 5m.

Contact : Xavier LEROUX

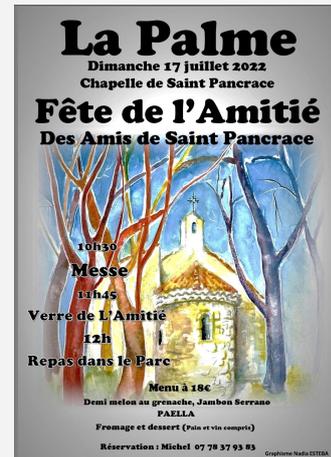
Tél : 07 77 96 16 12

DIMANCHE 17 JUILLET

## FETE DE L'AMITIE CHAPELLE ST PANCRACE

10h messe suivie à 11h45 d'un verre de l'amitié et d'un repas. Menu 18 €.

Réservation : 07 78 37 93 83



JEUDI 21 JUILLET

## FESTI MERCAT

Animations en fin d'après midi et en soirée dans le village : jeux, artistes de rue, musique, restauration, marché artisanal.



JEUDI 28 JUILLET

## PLAGE ZEN

Moment de détente et de reliance aux éléments à la plage du Rouet.

De 18h30 à 20h00. Tarif 5 €

Contact : 06 33 59 38 50

# Août et Septembre

## MERCREDI 3 AOUT

### SOIREE REPAS CONCERT

L'association « Art et Vin » organise une soirée repas concert au jardin du Complexe Associatif, avec Joël Allain accompagné de Georges Cabaret pour un concert « Gilbert Bécaud ».  
Tél : 06 62 72 22 08

## JEUDI 4 AOUT

### DON DU SANG

Salle Jean Moulin de 15h à 19h

## VENDREDI 5 AOUT

### LOTO

Loto organisé par l'association « Lous Parpalhols ». 21h00 Salle Jean Moulin  
Tél : 06 24 91 74 12

## JEUDI 11 AOUT

### PLAGE ZEN

Moment de détente et de reliance aux éléments à la plage du Rouet.  
De 18h30 à 20h00. Tarif 5 €  
Contact : 06 33 59 38 50

## JEUDI 18 AOUT

### FESTI MERCAT

Animations en fin d'après midi et en soirée dans le village : jeux, artistes de rue, musique, restauration, marché artisanal et feu d'artifice



## JEUDI 25 AOUT

### PLAGE ZEN

Moment de détente et de reliance aux éléments à la plage du Rouet.  
De 18h30 à 20h00. Tarif 5 €  
Contact : 06 33 59 38 50



## DEBUT SEPTEMBRE

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Lieu de rencontre entre le monde associatif qui souhaite faire connaître leurs activités et le public.  
Organisé par le Comité des Fêtes et la mairie de La Palme.  
Début septembre salle J. Moulin.



## 17 ET 18 SEPTEMBRE

### JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Visite de la chapelle Saint Pancrace et de la chapelle privative chemin des caveaux.  
Exposition de ferronnerie, de bois, de photographies, de marbres et de fossiles.

## DES LE MOIS DE SEPTEMBRE LOTOS LA PALME D'OR

Reprise des lotos mensuels de l'association « La Palme d'Or » à compter de septembre.  
Présidente : Mme Lydie VARO  
Tél : 06 24 91 74 12  
[lydie.varo@sfr.fr](mailto:lydie.varo@sfr.fr)

# Découvertes

## CHAR EXPERIENCE

Ecole de Char à Voile et location de chars

Découvrez les sensations uniques du char à voile.  
Accessible à tous (à partir de 7 ans), en famille ou  
entre amis.

Sur réservation au : 06 07 63 99 92

<http://www.char-experience.com/>



## VIN4HTOUR

Découvrez les Corbières maritimes en 2cv au  
cœur des vignobles de Méditerranée.

Visites guidées en 2cv par un professionnel au  
départ et à l'arrivée de La Palme.

Les activités sont accessibles toute l'année.

Sur réservation uniquement 7 jours sur 7, et  
soumises aux conditions météo

[www.vin4heurestour.fr](http://www.vin4heurestour.fr)

Sur réservation : 06 82 22 17 72



## LE SALIN DE LA PALME

D'avril à fin septembre, visite du Salin de La  
Palme en petit train ou en calèche (juillet et  
aout) pour connaître l'histoire du sel et les se-  
crets des hommes qui travaillent l'or blanc sur  
plus de 400 hectares. RDV parking du salin.

Tél : 04 68 46 26 91. Réservation possible di-  
rectement sur le site internet :

[www.salindelapalme.com](http://www.salindelapalme.com)

Découvrez également la boutique de la mer où  
vous trouverez la fameuse fleur de sel. Découvrez  
les sels aux mille épices. Faites également con-  
naissance avec leur cave à vin et leur sélection  
gourmande de produits du terroir .



# Les soirées animées

## RESTAURANT LA PACHEYRASSO

Dans un cadre atypique au cœur du Salin, entre mer et garrigue, laissez-vous séduire par notre restaurant La Pacheyrasso qui vous propose une cuisine traditionnelle chaleureuse influencée par notre terroir. Organisation de soirée concert.

**Réservation conseillée au**

**06 17 23 01 16**

[restaurantlapacheyrasso@gmail.com](mailto:restaurantlapacheyrasso@gmail.com)

Lieu dit La Pacheyrasso



## BRASSERIE LE 5 BIS

Offrir un moment d'émotion, un instant de partage. Toute jeune brasserie en bord de mer, la Brasserie 5 BIS à La Palme, s'inscrit dans ce beau retour de la bière artisanale en France. Toutes les bières sont certifiées bio. Elles se déclinent en 2 gammes : ZEFYR et ZEF

5 bis Avenue de la Mer

11480 La Palme, France

+33 (0)6.48.29.14.19

[delphine@brasserie5bis.com](mailto:delphine@brasserie5bis.com)

Horaires d'ouverture : 10-13h / 18h-21h



## LES JEUDIS AU CAMPING

Le camping Domaine de La Palme vous propose, tous les jeudis soirs en juillet et en août

sur réservation : 04 68 48 50 40

Paella ou moule frites en alternance.

**Camping Domaine de La Palme :**

79 chemin du stade

[info@camping-la-palme.com](mailto:info@camping-la-palme.com)

[www.camping-la-palme.com](http://www.camping-la-palme.com)



## Hors saison

### Les manifestations annuelles !

Mars-Avril

#### CARNAVAL DU VILLAGE

Le carnaval a lieu chaque année. Défilé dans les rues du village avec chars, bandas, danseuses, gouter et spectacle organisé par les associations du village. Election de Miss Carnaval du Canton.



Mai-Juin

#### PRINCE OF SPEED

En mai, record du monde de vitesse à la voile sur mile nautiques et compétition sur 500 mètres, à la plage du Rouet de La Palme. Principe Baldini, Champion d'Europe de Vitesse, organise l'évènement.



Septembre-octobre

#### WORLD SPEED TOUR

En septembre, compétition sur 500 mètres ouverte à toutes les embarcations à la voile : windsurf, kite, Wing, Foil, bateaux. Plage du Rouet.



Décembre

#### FETE DU VILLAGE

Organisée chaque année le 27 décembre par le Comité des fêtes et la Commune, La Palme est en fête pour la Saint Jean Evangéliste. Thé dansant ou bal organisé par le comité des fêtes. 19h cérémonie d'accueil des nouveaux résidents palmistes avec discours du Maire de La Palme suivi d'un apéritif. 21h bal orchestre de musiques variées. Fête foraine sur la place du 18 juin 1840 (pendant les vacances de Noël).



Décembre

#### MARCHE DE NOEL

Organisé chaque année salle Jean Moulin, avec de nombreux exposants et artisans de qualité, circuit en calèche, et bien sûr le Père-Noël. Entrée gratuite. Un repas et des animations pour petits et grands sont organisés par le Comité des fêtes.



## Photos

# Les Caves

## Déguster

### Les vigneronns de La Palme!

Nos viticulteurs, ouvrent leurs caves et vous font découvrir leur savoir-faire ainsi que les richesses du terroir de La Palme. Dégustez tantôt un muscat de Rivesaltes, ou un Corbières et bien sûr de délicieux Fitou !

#### VENTE ET DEGUSTATION SUR RDV

##### DOMAINE LOUIS

1 Rue des Corbières 11480 La Palme  
Tel: +33 (0)4 68 48 15 59  
Port : +33 (0)6 31 18 56 71  
sylvain.sallan@orange.fr



##### DOMAINE LA FOUNT

25 Rue Jean Moulin 11480 La Palme  
Tel: +33 (0)4 68 48 31 50  
eric.sallan@orange.fr  
domainedelafount.pagesperso-orange.fr  
www.fitouaoc.com

##### DOMAINE LES MILLE VIGNES

24 avenue San Brancat 11480 La Palme  
Tel: +33 (0)4 68 48 57 14  
Port : +33 (0)6 07 75 58 68  
les.mille.vignes@free.fr

#### VINS BIOLOGIQUES

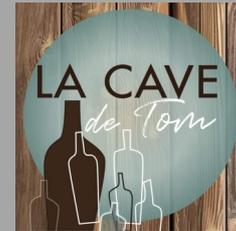
##### DOMAINE MAMARUTA

10 Rue Docteur Ferroul 11480 La Palme  
Tel: +33 (0)6 13 56 50 31  
Port : +33 (0)6 83 24 90 92  
tiphaine.thibert@hotmail.fr  
marccastan@hotmail.fr

##### DOMAINE DE LA GRANGE

10 Les Cabanes 11480 La Palme  
Tel: +33 (0)4 68 48 17 88  
dellovafreres@orange.fr  
www.dellova-freres.fr

#### LA CAVE DE TOM



#### Vins locaux et épicerie fine.

39 avenue de la mer,  
11480 LA PALME



Tél : 04 68 48 12 84 ou 06 20 38 21 83

[caveavins.lapalme@gmail.com](mailto:caveavins.lapalme@gmail.com)

Ouvert du lundi au samedi  
de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00



# Les activités nature

## PECHE ET OBSERVATION DES OISEAUX

### EN MER OU A L'ETANG DE LA PALME

Situé entre la mer et le village, l'étang de La Palme, long de 3 km, offre aux promeneurs, aux chasseurs d'images, mais aussi aux véliplanchistes et kitesurfeurs des moments de bonheur dans un site préservé. Il est accessible à pied et dispose d'un accès réglementé pour les automobilistes. Ce site a une vue imprenable sur le pic du Canigou. Vous pouvez vous promener au bord de l'étang pour observer de nombreux oiseaux ; avocettes et autres aigrettes ou encore des flamants roses qu'il est possible d'observer en toute liberté. Une promenade sur les hauteurs « Carrière Cap de Roumany » vous permettra d'admirer les bassins salants aux couleurs changeantes en fonction des saisons, de la luminosité et de la teneur en sel de l'eau.

### LES SPORTS DE GLISSE

Kitesurfeurs, véliplanchistes, chars à voile... dans un cadre aussi magnifique qu'exceptionnel vous pouvez pratiquer votre sport favori sur la mer, l'étang ou le sable.



«Char Expérience» : 06 07 63 99 82 (char à voile affilié à la FFCV)  
Kite-surf : Plusieurs écoles à La Palme (s'adresser à l'office de tourisme)

### LA BAINNADE PLAGE DU ROUET

La Palme possède une plage surveillée située à 2 km du village en direction de Port-la-Nouvelle. La surveillance de la plage est assurée des deux derniers week-end de juin aux deux premiers week-end de septembre. Pour la pratique de sports de glisse, plusieurs sports existent (Kite-surfeurs, véliplanchistes, chars à voile...), tous situés dans un cadre aussi magnifique qu'exceptionnel. On peut pratiquer son sport favori sur la mer, l'étang ou le sable de La Palme. La Palme propose des spots de navigation quel que soit le niveau et par toutes les orientations de vent.

## Bouger



### AQUABIKING EN MER,

De Juin à octobre selon les conditions météo. Plage du Rouet de La Palme.

Sur réservation uniquement  
tarif : 10 € cours de 45 min.  
Tél. 06 45 83 81 29

### LES SPORTS D'ETE

Beach-volley, Kitesurf, planche à voile, char à voile, yoga, country, pétanque, tennis, city stade, bike park, vélo,...



# Les sites à découvrir

## LES CAPITELLES ET LES LAVOIRS

Les capitelles servaient d'abris aux ouvriers de la carrière. Trois capitelles en très bon état subsistent encore sur le terrain au dessus de « La Valentine », après le deuxième lavoir. N'hésitez pas à aller parcourir la garrigue pour découvrir ce patrimoine rural encore préservé. Attention ne retirez pas les pierres de ces constructions en « pierres sèches », elles pourraient s'écrouler !



## LES MOULINS DE LA PALME

### LE MOULIN A EAU

Le moulin à eau en pierres de taille ancré, depuis l'ère romaine sur ses batardeaux servant à moudre le grain avec sa conduite d'eau forcée, fonctionnait encore au XIIIème s. Le moulin à eau a été transformé en maison d'habitation.

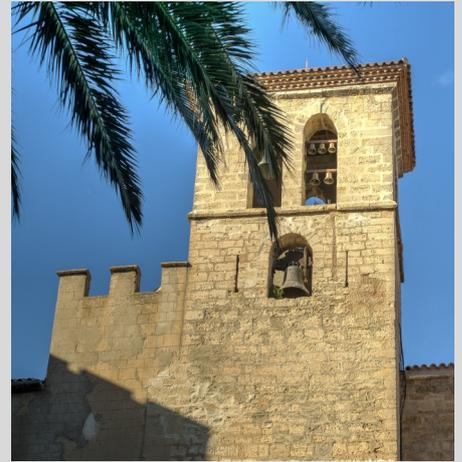
### LE MOULIN A VENT

Admirez les grosses meules posées sur le moulin à vent provenant de l'ancienne carrière romaine.



## Découvrir

### LE VILLAGE FORTIFIE PORTE DE LA BARBACANE

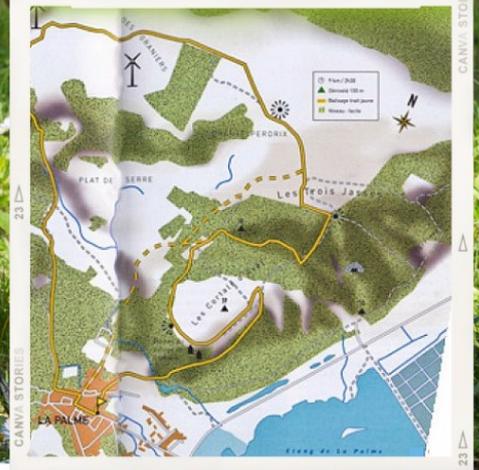


La « Barbacane », ancien pont-levis et « la Tour de l'Horloge » sont d'anciennes portes du village fortifié inscrits sur l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1942. Vous pouvez découvrir des vestiges d'anciens remparts en parcourant le vieux village aux ruelles étroites.



# RANDONNEE

## La balade d'Esther



## BOUCLE DE 9KM

Niveau facile



Le départ s'effectue Place du 18 juin 1940, sur le parking de la Salle "Jean Moulin". Prendre à droite par l'avenue de la Mer jusqu'à la Place de la République (Tour de l'horloge), prendre à droite la rue Docteur Ferroul puis à gauche Rue Lamartine. En haut de la rue vous longez le cimetière vieux, prendre à droite par le chemin des Caveaux (remarquez les deux anciens caveaux du siècle dernier). Vous entrez ensuite dans un paysage de garrigue et découvrez la richesse de sa flore : les genêts scorpions et les incontournables thyms et romarins. Vous marchez sur le sentier pendant 1 km avant d'arriver à un grand croisement.



Continuez tout droit. Montez en direction des éoliennes de Roquefort (sur votre gauche) et, plus loin, celles de La Palme (sur votre droite). Vous êtes sur le Plat des Graniers et redescendez en direction de Chante Perdrix d'où de magnifiques panoramas sur les salins et la mer s'offrent à vous. Au croisement des Trois Jasses, vous pouvez prendre le raccourci sur votre droite qui vous ramènera au village (non balisé), sinon continuez tout droit. Après une grande descente, tournez à nouveau à droite. Vous commencez le tour des Courtals d'Abal, une jolie combe remplie de vignes et d'oliviers sauvages. Cette petite boucle se termine par une légère montée qui redescend en épingle sur le village.



Plus loin, vous pouvez apercevoir à droite les ruines de l'ancien village de Glabanel (après avoir passé le Rieu, vous pouvez faire un détour par la Païcherasse et voir l'ancien moulin). Après le Ruisseau, continuez tout droit jusqu'à la rue du Clap qui vous amènera à votre droite à la rue du Lavoir (un ancien lavoir du XIXe siècle à découvrir). Retour au Parking Place du 18 juin 1940, par la rue des Palmiers.



# RANDONNEE

## Des salines au Rouet



### CHEMIN DE 4KM

Niveau facile



Point de départ : parking du salin. Cet itinéraire de 4 km aller-retour longe le nord du salin en direction de la plage du Rouet. Un écran végétal le long du chemin vous permettra d'observer les oiseaux sans les déranger. Un poteau sur un point haut du parcours vous indiquera un beau point de vue sur le salin.



Préserver la faune et la flore

Veillez à ce que votre chien ne dérange pas la faune

Respectez les propriétés et les biens privés

Emportez vos déchets

N'allumez pas de feu

Restez sur les chemins balisés pour votre sécurité



L'étang de La Palme et ses abords ont été classés zone Natura 2000 mais aussi zone humide d'importance internationale au titre de la convention Ramsar afin de préserver sa riche biodiversité.

Si la majorité des salins est exploitée, les partènements présents le long du chemin appartiennent au Conservatoire du Littoral, qui assure ainsi la préservation de ce milieu. A la transition entre garrigue et mer, de nombreuses espèces se développent le long du chemin. Certaines sont plus typiques des milieux salés dont le Tamaris, les Limoniums ou les Phragmites; d'autres affectionnent surtout les milieux secs du climat méditerranéen tels que le Pistachier lentisque, le Nerprun alaterne, ou le Chardon d'Espagne. Selon la saison, vous pourrez apercevoir des libellules et notamment l'Aeschne affine, une grande libellule verte et bleue qui patrouille au dessus de l'eau.

Le salin accueille également de nombreux oiseaux qui viennent se nourrir ou se reproduire sur ces milieux paisibles lorsqu'il y a de l'eau (de mi-septembre à mai). Il est important de respecter la quiétude des lieux.



# DECOUVRIR LA PALME



Les anciens caveaux - La borne milliaire de la Via Domitia - Les moulins - La tour de l'Horloge -  
 la porte de la Barbacane - Les lavoirs - Le château - Le cimetière vieux -  
 La chapelle Saint Pancrace - L'église Saint Jean La garrigue - Les éoliennes - La plage du Rouet  
 - L'étang de La Palme - Le salin - Les capitelles - Les anciennes carrières Les vignes - Les  
 flamands roses - Les expositions d'art - Les chars à voile - Les sports de glisse - Les  
 randonnées - Les animations estivales - Les visites guidées - Les campings - Les restaurants -  
 Les caves particulières - Les bières artisanales

# LA PALME

Fête nationale 2022  
Place du 18 juin

## 14 JUILLET



**Bal populaire**  
**Orchestre FEELING**  
**Bodegas et Bar du Comité**  
**Retraite au flambeau** (Selon la météo)

22h30 **Feu d'Artifice** (Selon la météo)

COMITÉ DES FÊTES DE LA PALME

Intermarché

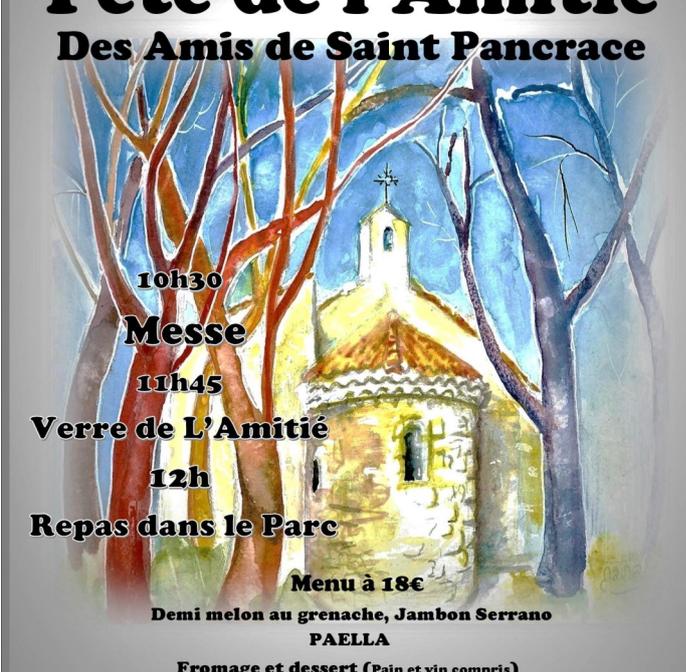
LA PALME Commune Littorale

# La Palme

Dimanche 17 juillet 2022  
Chapelle de Saint Pancrace

## Fête de l'Amitié

Des Amis de Saint Pancrace



10h30  
**Messe**  
11h45  
**Verre de L'Amitié**  
12h  
**Repas dans le Parc**

**Menu à 18€**  
Demi melon au grenache, Jambon Serrano  
**PAELLA**  
Fromage et dessert (Pain et vin compris)

Réservation : Michel 07 78 37 93 83

Graphisme Nadia ESTEBA

# La Palme

Dimanche 17 juillet 2022  
Place du 18 juin de 6h à 17h



## Vide-Grenier

**Emplacement 6€ les 5m**  
**Contact Xavier : 07 77 96 16 12**  
**Bar du comité**

COMITÉ DES FÊTES DE LA PALME

Intermarché

LA PALME Commune Littorale

# FESTI-MERCAT

DE LA PALME #3

21 juillet et 18 août

**MISTER LEU AND THE NYABYNCHERS**  
Calypso, Reggae, Ska Jazz, Rocksteady sont les ingrédients de leur recette.

**COMBO PACHECO**  
Depuis 2016, Combo Pacheco nous enivre d'un son irrésistible qui emprunte autant à la cumbia qu'au boogaloo ou à la salsa, le tout émulsionné aux rub a dub, break beat et autres douceurs electro-urbaines.

**MARCHÉ ARTISANAL** ● **SPECTACLES**  
**ATELIER CIRQUE** ● **JEUX EN BOIS**  
**DÉAMBULATIONS** ● **CONCERT**

**DUO DU CIRQUE PISTIL**  
Déambulation équestre et circassienne.

**COMPAGNIE DRÔLE D'IDÉE**  
Petit spectacle en solo clownesque en jonglerie.

LA PALME Commune Littorale

Le Décalé Filles

COMITÉ DES FÊTES DE LA PALME

Océambulles



## Renseignements et informations

Office de Tourisme de La Palme

Place de la République

Tél : 04 68 48 14 81

du lundi au vendredi

De 14h30 à 18h00

## Découvrez La Palme

[www.cotedumidi.com](http://www.cotedumidi.com)



Document réalisé par la mairie de La Palme  
13 rue Joë Bousquet 11480 LA PALME - Tél. 04 68 48 15 23